

### Structure générale

Un B.U.T est défini par une spécialité et un parcours.  
Les 24 spécialités de B.U.T. sont les 24 spécialités de DUT actuelles ; Les actuelles options de DUT vont disparaître au bénéfice de la création de parcours ;  
Un parcours, dans une spécialité est défini par 4 à 6 compétences finales (par souci d'homogénéité et de lisibilité, privilégier 5 compétences), entendues comme des « savoirs agir complexes » mis en œuvre dans un contexte professionnel et qui mobilisent des ressources acquises au cours du cursus ;  
Chaque compétence finale est déclinée par niveau tout au long du parcours. Chaque niveau se développe sur 2 semestres d'une même année ;  
Chaque spécialité de B.U.T. proposera 1 à 5 parcours.  
Les parcours sont des « spécialisations » progressives qui permettent de viser un champ de compétences particulier au sein d'une spécialité.  
Le choix du parcours se fait à partir de la 2<sup>de</sup> année. Seules 3 spécialités offrent des parcours dès la 1<sup>ère</sup> année : Génie biologique, Information Communication, Carrières Sociales.

### Organisation des enseignements

Le Bachelor Universitaire de Technologie comprend des activités de formation correspondant pour l'étudiant à l'équivalent de 2 000 heures d'enseignement encadré pour les spécialités du secteur d'activités « production », et de 1 800 heures d'enseignement encadré pour les spécialités du secteur d'activités « services ».  
Des activités dirigées sont proposées aux étudiants. Elles correspondent à un total de 600 heures de projets tutorés et de 22 à 26 semaines de stages.  
Les parcours conduisent à la licence professionnelle (au B.U.T.). Ils intègrent enseignements théoriques, enseignements pratiques, mises en situation professionnelle, apprentissage de méthodes et d'outils, périodes de formation en milieu professionnel, notamment stages et projets tutorés individuels ou collectifs.

### Délivrance du diplôme

Le diplôme portant mention du « Bachelor Universitaire de Technologie » et de la spécialité correspondante, est délivré par le président de l'université. Le diplôme est délivré sur la base du contrôle continu. Une validation des connaissances est organisée à la fin de chaque semestre

(30 crédits par semestre). Le BUT correspond à 180 crédits européens soit un niveau bac + 3.

Les deux premières années du B.U.T. (les 120 ECTS correspondants) conduisent à la délivrance du DUT, diplôme intermédiaire de niveau de qualification 5. La délivrance du DUT est conditionnée à l'obtention des 120 premiers ECTS de la spécialité de B.U.T. équivalente.

### Le B.U.T Hygiène Sécurité Environnement

Le bachelor universitaire de technologie Hygiène Sécurité Environnement : Science du danger et management des risques professionnels, technologiques et environnementaux forme des spécialistes de la gestion des risques. Capables d'identifier de manière transverse et interdisciplinaire les sources de dangers et les événements non souhaités associés, ils déploient les méthodologies d'analyse et de management des risques dans les domaines de la Santé Sécurité au Travail, de la prévention des risques industriels, des risques d'origine naturelle ou sociétale. La formation de BUT HSE se présente sous forme d'un parcours unique Science du danger et management des risques professionnels, technologiques et environnementaux, le diplômé de BUT HSE étant un généraliste de la maîtrise des risques.

### Profil des candidats

La formation s'adresse aux étudiants titulaires d'un diplôme de niveau Bac et plus particulièrement aux titulaires de :

- Bacs généraux à dominante scientifique
- Bac technologique STL, STI2D, ST2S

### Compétences

La formation de BUT HSE se présente sous forme d'un parcours unique. Compte tenu des compétences à développer pour mener à bien ses missions et activités, la formation est fondamentalement pluridisciplinaire et s'appuie sur :

- **de bonnes connaissances scientifiques et technologiques** pour appréhender correctement les phénomènes physiques, chimiques, biologiques et organisationnels nécessaires à l'identification des dangers et l'évaluation du risque puis choisir les moyens de prévention et protection adéquats en fonction des avancées technologiques et du contexte

socio-économique du moment et en tenant compte des enjeux humains, matériels et financiers liés à la possible situation d'accident,

- **une bonne maîtrise des aspects juridiques et une bonne perception de la dimension économique** de la gestion des risques afin de proposer à sa hiérarchie et aux instances compétentes la meilleure démarche à mettre en œuvre dans le contexte réglementaire de l'entreprise ou l'administration,

- **une bonne prise en compte de la dimension humaine du métier et sur de réelles aptitudes en matière de communication.** Le diplômé du BUT HSE doit être capable de développer des relations professionnelles avec de nombreux publics (chefs d'établissement, cadres, opérateurs, entreprises extérieures, agents de service de l'état, population...) afin de conseiller, convaincre, sensibiliser et former aux thématiques HSE.

#### **Compétences générales**

- Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre un énoncé, de l'analyser et de rédiger une solution,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation : échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales,
- S'informer sur les questions d'actualité,
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
- Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique.

#### **Compétences techniques et scientifiques**

- Avoir une curiosité scientifique, technologique et expérimentale,
- Avoir des capacités d'observation, d'analyse et de synthèse,
- Réutiliser ses connaissances dans différents contextes (pluridisciplinarité),
- Avoir des bases en sciences expérimentales,
- Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème,
- Savoir élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.

#### **Qualités humaines**

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,

- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et les travaux pratiques,
- Avoir le sens pratique, être attentif et rigoureux,
- Montrer son intérêt et sa motivation pour les questions d'actualité particulièrement celles relevant de l'HSE,
- Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études : savoir gérer sa charge de travail, être autonome et fournir le travail nécessaire à sa réussite.

#### **Stage**

Les étudiants accomplissent pendant leur formation 8 à 12 semaines de stage sur les 4 premiers semestres, puis 12 à 16 semaines sur la dernière année (dans la limite 22 à 26 semaines pour l'ensemble du B.U.T.). Chaque stage donne lieu à la rédaction d'un rapport qui doit être présenté lors d'une soutenance. Il permet de mettre en pratique les acquis de la formation, de s'intégrer dans une entreprise. Les stages peuvent être effectués à l'étranger.

L'encadrement des stages est assuré par les membres de l'équipe pédagogique en coordination avec l'organisme d'accueil. Cet encadrement recouvre en particulier la validation des missions, le suivi régulier du stagiaire et son évaluation.

#### **Débouchés professionnels**

##### **Secteurs d'activité**

Le diplômé du B.U.T HSE exerce ainsi au sein d'entreprises de tous les secteurs et au sein d'administrations. Il peut également travailler au sein de sociétés de conseils, d'organismes de contrôle ou des services publics compétents en prévention des risques et protection des populations.

- **Parcours « Science du danger et management des risques professionnels, technologiques et environnementaux »**
  - Préventeur HSE – Hygiène Sécurité Environnement au sein de l'entreprise ou la collectivité
  - Animateur HSE dans l'entreprise ou la collectivité
  - Cadre intermédiaire chargé de la QHSE dans l'entreprise ou la collectivité
  - Contrôleur de sécurité des services prévention de la Sécurité Sociale
  - Inspecteur risques professionnels et prévention
  - Responsable HSE dans le bâtiment
  - Inspecteur mise en conformité (installations, locaux)

- Coordonnateur Sécurité, Protection de la Santé - SPS-
- Chargé de mission QSE - Qualité Sécurité Environnement BTP
- Sapeur-pompier de cellule d'intervention chimique et radiologique
- Technicien en dépollution Nucléaire, Radiologique, Bactériologique, Chimique (NRBC)
- Technicien en risques technologiques- Contrôle et inspection des affaires sociales
- Inspecteur du travail et de l'emploi -Supervision d'exploitation éco-industrielle - Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle.

### **Poursuite d'études**

- Admission sur titre en écoles d'ingénieurs (Réseau Polytech, Mines, INSA...)
- Concours d'Officier sapeur-pompier

### **Etablissements**

- ✓ I.U.T Toulouse (site d'Auch)
- Et aussi :*
- ✓ I.U.T Bordeaux (site de Gradignan)
  - ✓ I.U.T Besançon-Vesoul (site Vesoul)
  - ✓ I.U.T Aix-Marseille (site de La Ciotat)
  - ✓ I.U.T Colmar
  - ✓ I.U.T Corte
  - ✓ I.U.T Grand ouest Normandie (site de Vire)
  - ✓ I.U.T du Limousin (site de Tulle)
  - ✓ I.U.T Le Havre
  - ✓ I.U.T La Réunion
  - ✓ I.U.T de Martinique
  - ✓ I.U.T Lorient-Pontivy (site de Lorient)
  - ✓ I.U.T Lyon 2 (site de Bron)
  - ✓ I.U.T Mantes en Yvelines
  - ✓ I.U.T de l'Oise (site de Creil)
  - ✓ I.U.T de Reims-Châlons-Charleville (site Charleville)
  - ✓ I.U.T Poitiers (site Niort)
  - ✓ I.U.T Saint-Denis
  - ✓ I.U.T Thionville-Yutz

**Les C.I.O e Occitanie**

**N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).**

**Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier**

Alès  
04 49 05 80 81 - [ce.0300061d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300061d@ac-montpellier.fr)

Bagnols sur Cèze  
04 49 05 80 85- [ce.0300992r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300992r@ac-montpellier.fr)

Béziers  
04 67 62 45 04 - [ce.0340097w@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340097w@ac-montpellier.fr)

Carcassonne  
04 34 42 91 90 - [ce.0110035d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110035d@ac-montpellier.fr)

Castelnaudary  
04 34 42 91 88 - [ce.0110843g@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110843g@ac-montpellier.fr)

Céret  
04 68 87 02 07 - [ce.0660575s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660575s@ac-montpellier.fr)

Lunel  
04 48 18 55 30 - [ce.0341426r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341426r@ac-montpellier.fr)

Mende  
04 30 43 51 95 - [ce.0480020l@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0480020l@ac-montpellier.fr)

Montpellier Celleneuve  
04 48 18 55 60 - [ce.0341619a@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341619a@ac-montpellier.fr)

Montpellier Esplanade  
04 48 18 55 10 - [ce.0341482b@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341482b@ac-montpellier.fr)

Narbonne  
04 68 32 61 75 - [ce.0110036e@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110036e@ac-montpellier.fr)

Nîmes  
04 49 05 80 80 - [ce.0301328f@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0301328f@ac-montpellier.fr)

Perpignan  
04 11 64 23 66- [ce.0660667s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660667s@ac-montpellier.fr)

Pézenas  
04 48 18 55 75 - [ce.0341033n@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341033n@ac-montpellier.fr)

Prades  
04 11 64 23 55 - [ce.0660463v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660463v@ac-montpellier.fr)

Sète  
04 67 67 31 00 - [ce.0340098x@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340098x@ac-montpellier.fr)

**Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse**

CIO Albi  
Tél. 05 67 76 57 74 - [cio.albi@ac-toulouse.fr](mailto:cio.albi@ac-toulouse.fr)

CIO Auch  
05 62 05 65 20 - [cio.auch@ac-toulouse.fr](mailto:cio.auch@ac-toulouse.fr)

CIO Cahors

Tél. 05.65.30.19.05 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)

CIO Castelsarrasin  
05 36 25 74 99 - [cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr)

CIO Castres  
Tél. 05 67 76 57 90 - [cio.castres@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castres@ac-toulouse.fr)

CIO Condom  
05 67 76 51 82 - [cio.condom@ac-toulouse.fr](mailto:cio.condom@ac-toulouse.fr)

CIO Decazeville  
05 65 43 17 88 - [cio.decazeville@ac-toulouse.fr](mailto:cio.decazeville@ac-toulouse.fr)

CIO Figeac  
05 67 76 55 66 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)

CIO Foix  
05 67 76 52 94 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Lourdes  
05 67 76 56 43 - [cio.lourdes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.lourdes@ac-toulouse.fr)

CIO Millau  
05 65 60 98 20 - [cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:cio.millau@ac-toulouse.fr)

CIO Montauban  
05 63 66 12 66 - [cio.montauban@ac-toulouse.fr](mailto:cio.montauban@ac-toulouse.fr)

CIO Muret  
05 67 52 40 72 - [cio.muret@ac-toulouse.fr](mailto:cio.muret@ac-toulouse.fr)

CIO Pamiers  
05 67 76 53 02 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Rodez  
05 67 76 54 46 - [cio.rodez@ac-toulouse.fr](mailto:cio.rodez@ac-toulouse.fr)

CIO Saint-Gaudens  
05 67 52 41 41 - [cio.stgaudens@ac-toulouse.fr](mailto:cio.stgaudens@ac-toulouse.fr)

CIO Tarbes  
05 67 76 56 33 - [cio.tarbes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tarbes@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Centre  
05.67.76.51.84 - [cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Mirail  
05.67.52.41.63 - [cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Nord  
05 67 52 41 80 - [cio.tlsenord@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsenord@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Rangueil  
05 67 52 41 55 - [cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr)